

«Six-heures»:

Le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures, 976.

Smith, l'honorable George Isaac:

Certificat de nomination au Sénat, 502. Présentation, serment d'allégeance, déclaration d'aptitude, sommation, 502.

Société canadienne des télécommunications transmarines. Loi modifiant la Loi sur la:

Bill S-27—1^{re}, 406. 2^e, débat et débat ajourné, 415. 2^e, 419. 3^e, 422-23. Adoption par les Communes sans amendement, 610. Sanction royale, 672. Chapitre 77.

Société Centrale d'hypothèques et de logement. Loi modifiant la Loi:

(Voir: Loi nationale sur l'habitation et la... etc.)

Société nationale de pétrole. Loi créant une:

Bill C-8—1^{re}, et motion tendant à deuxième *plus tard ce jour*, adoption, 460. 2^e, débat et débat ajourné, 461. Différé, 465, 469. 2^e et déferé à Banques et commerce, 474. Rapport sans amendement, 484. 3^e, 488. Sanction royale, 500. Chapitre 61.

Soins médicaux. Loi modifiant la Loi sur les:

Bill C-68—1^{re}, et motion tendant à deuxième *plus tard ce jour*, adoption, 944. Débat et débat ajourné, 946. Différé, 948. Débat et débat ajourné, 953. Différé à *plus tard ce jour*, 956. Débat et débat ajourné, *sur division*, 957. Motion tendant à 2^e, débat et motion adoptée (*Pour et Contre*), 961. 2^e, *sur division*, et renvoyée à un comité plénier, 961. *En comité*, 961. Rapport du comité, sans amendement, 961. 3^e, 966. Sanction royale, 982. Chapitre 107.

Soldats de retour au pays:

(Voir: Assurance des anciens combattants... etc.)

Spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés et modifiant la Loi sur les marques de commerce. Loi abrogeant la Loi sur les:

Bill S-35—1^{re}, 860. 2^e, débat et débat ajourné, 867. 2^e, 872. 3^e, 876. Adoption par les Communes sans amendement, 900. Sanction royale, 906. Chapitre 101.

Spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés et modifiant la Loi sur les marques de commerce. Loi abrogeant la Loi sur les:

Bill S-9—1^{re}, 27. 2^e, différé, 40-41, 45. Débat et débat ajourné, 48. Différé à plus tard ce jour, 53. 2^e et déferé à Santé, bien-être et sciences, 55. Rapport avec un amendement, 81. Rapport et adoption, 86, 3^e, 90. Rapport des Communes sans amendement, 304. Sanction royale, 326. Chapitre 43.

Spence, l'honorable Wishart F., juge puîné de la Cour suprême du Canada:

Député de Son Excellence l'Administrateur—
Commission lue et inscrite aux Journaux, 113.
Sanction royale des bills, 113-14.

Député de Son Excellence le Gouverneur général—
Sanction royale des bills, 241-42, 285-86, 291, 325-26, 443, 672, 696, 937-38.